



## Secrétaires d'élus : BIS REPETITA !

Nos collègues secrétaires d'élus sont **tous débarqués** de leurs postes et doivent être **redéployés** avant le 4 Juillet 2023 !  
**Mais quelle brutalité !**

### Petit historique :

Le 1er Juillet 2021, le jour même de l'élection de l'ancien Président du Conseil départemental, le verdict était tombé comme un véritable coup de massue : les collaborateurs d'élus n'ont plus le droit de travailler avec les élus !

Tout ça, en lien avec [L'Agence Française Anti-Corruption \(AFA\)](#), entrée dans nos murs en 2020 !!

Une nouvelle réorganisation avait été menée avec la nomination d'une chef de service et le rattachement des collaborateurs restants, à une direction afin de répondre aux exigences de l'AFA.

L'ensemble des secrétaires a été réuni mardi 13 juin à 9h avec pour objet de la réunion de service : « **bilan de fonctionnement du Service d'Appui administratif aux élus** », en présence de l'élue en charge du personnel et de la DGD RH.

**Surprise et Consternation.** L'objet ne laissait pas imaginer que le **couperet allait tomber**. Il s'agit en fait de « **déplacer** » nos collègues dare – dare parce que trop nombreux au regard de la réglementation à respecter.

Voici quelques propos tenus à la réunion : « ***Vous devez quitter votre poste***, la RH vous accompagnera pour un poste faisant parti d'une liste, ***vous avez 3 vœux à faire***, et au 4 Juillet ***vous partez pour démarrer*** vos nouvelles missions, 34 collègues doivent faire vœux de mobilité ... ***SINON ON RISQUE LA PRISON ET VOUS AUSSI !!!*** »

Nos collègues **ont quelques jours** pour **choisir un poste** sur la base de 3 vœux à faire, parmi la liste des postes à pourvoir, soit 63 dans différentes Directions, liste transmise par mail à 18h32 le vendredi 16 Juin (**heure où la majorité des collègues étaient déjà parti en week end**). **Voilà ce qui leur a été proposé du jour au lendemain !!**

La violence de la méthode employée laisse **nos collègues dans la sidération** alors que depuis le mois de Mars, les agents concernés auraient pu bénéficier de temps et d'accompagnement dispensé par la RH.

### **Monsieur le Président,**

N'oubliez pas que sans les « *petites mains* », les décideurs ne peuvent pas exister.

Le **Syndicat FO CD31** revendique une réelle prise en compte des agents dans la bienveillance et le respect de leurs droits.